

**Sujet :** [INTERNET] Voie de la Soule

**De :** Geneviève Erreçarret <[REDACTED]>

**Date :** 20/09/2023 14:54

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

*Monsieur le Commissaire enquêteur,*

*Par la présente, je vous signifie mon profond désaccord au projet routier "voie de la Soule" du Département.*

*En effet, ce projet, d'un autre temps, va à l'encontre des textes de lois et des orientations nationales ou locales (loi LEMA, « 3DS », Climat et résilience, Zéro artificialisation nette, schéma régional des Véloroutes et plan vélo du Département, PLUi en cours d'élaboration à l'échelle du Pays-Basque...), et ne va pas dans le sens des intérêts des citoyens et de la lutte contre le changement climatique.*

*L'ancienne voie ferrée doit être vouée à la création d'une voie verte dédiée aux mobilités douces, à l'instar d'autres territoires limitrophes, et l'actuelle route départementale n°11 doit être aménagée pour la sécurité des riverains et des usagers.*

*Recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.*

*Monsieur Pierre ERREÇARRET*

[REDACTED]

[REDACTED]

**64120 ARBERATS-SILLEGUE**